



SARAN, le 23 février 1995

ATTESTATION



Je soussigné, Michel GUERIN, Maire de SARAN, atteste que le Cabinet d'Architecture Ch. NOVAK et N. MENIER a été amené, après sélection sur dossier, à concourir :

- en qualité d'urbanistes-aménageurs sur le programme de restructuration de notre Centre Bourg pour lequel une de leurs propositions a été appréciée et retenue par la Ville, notamment sur la zone sensible de jonction ville/parc public.

- en qualité d'architectes sur un dossier de conception-réalisation d'un ensemble Mairie-Bibliothèque de 40 M de francs où une réponse, prenant bien en compte les éléments du programme, a ouvert des discussions intéressantes au sein du Jury.

Dans les deux cas de figure, j'ai personnellement pu apprécier la qualité d'écoute de ces deux architectes ainsi que le sérieux de leur travail.

En foi de quoi, je délivre la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire,



M. GUERIN